

GUIDE D'UTILISATION

COMMENT FONCTIONNE FRIGOTROC ?

FrigoTroc est une action animée par des bénévoles et des citoyens, donc totalement désintéressée et ne visant pas le profit. Son unique but est de **partager de la nourriture** encore consommable entre citoyens et ainsi **lutter contre le gigantesque gâchis alimentaire** de notre société.

FrigoTroc est accessible à toutes et tous.

FrigoTroc lutte contre le gaspillage alimentaire en favorisant l'échange et le partage de nourriture entre citoyens, par le biais de frigos ou de garde-manger, installés dans différents points de la ville : espaces privés (par exemple Maison de Quartier, associations...) ou publics. Les aliments sont accessibles à tout le monde, sans conditions de ressources (à ce titre, FrigoTroc n'est pas une action de redistribution alimentaire au profit des plus démunis mais bien un projet de partage accessible à tous). Un système d'étiquetage garantit la traçabilité.

Le gaspillage alimentaire représente en effet une dépense oscillant entre 100 et 160 €/an/personne, soit 7,7 % du budget alimentaire des ménages. Cela représente un gaspillage économique de 12 à 20 milliards d'euros par an et donc, un enjeu environnemental et social important.

L'association Bug assure la coordination de la démarche FrigoTroc : formations, animations, communication (fourniture d'étiquettes, supports...), outils de fonctionnement (charte d'engagement, suivi des référents, animations...) et des outils assurant la traçabilité des aliments.

La dépose d'aliments se fait par les habitants, les bénévoles d'association et par les commerçants sensibilisés au projet.

Il n'est pas nécessaire de déposer des aliments lorsqu'on en prend. Et inversement. Le concept de « troc » est symbolique et s'inscrit dans la communauté FrigoTroc qui se développe.

Les frigos ou garde-manger sont gérés et animés par des associations à travers une convention signée avec Bug. Les associations désignent un ou plusieurs référents chargés de l'entretien des espaces et de la qualité des aliments déposés. Un minimum d'une visite par semaine est nécessaire pour garantir la bonne gestion d'un point FrigoTroc.

L'objectif est de constituer progressivement une communauté sensibilisée au gaspillage alimentaire et qui se mobilise pour trouver des solutions profitables à tous. FrigoTroc est un outil pour favoriser la prise de conscience des habitants à l'impact du gaspillage alimentaire sur l'environnement mais également sur son propre budget.

Régulièrement, des animations de sensibilisation, des ateliers, des formations sont organisés pour faire connaître aux habitants les enjeux du gaspillage alimentaire et agir durablement sur les comportements.

LES ALIMENTS

Les aliments que je peux déposer dans FrigoTroc :



- les fruits et légumes



- le pain et les viennoiseries



- les féculents (riz, pâtes, semoules, quinoa...)



- plus généralement, les conserves et produits encore conditionnés (biscuits, sauces, confiseries...) pour lesquels la DLC n'est pas dépassée.



- les jus et sodas



- les aliments qui comportent une DDM

(Date de Durabilité Minimale) avec la mention « à consommer de préférence avant le ... ». La DDM informe le consommateur sur la période de temps pendant laquelle un aliment conserve toutes ses propriétés spécifiques (teneur en nutriments, vitamines, salubrité, ...) tout en restant consommables.

Les aliments que je ne peux pas déposer dans FrigoTroc :



- Les viandes et poissons, les produits déjà entamés, ainsi que les produits laitiers (lait, crèmerie, fromages...)



- Les aliments conditionnés déjà ouverts



- Les produits et aliments dont la Date Limite de Consommation (DLC) est dépassée

Les produits ne disposant pas de DLC (fruits, légumes, pain, viennoiseries) seront éligibles à FrigoTroc sept jours au delà de la date de dépose indiquée par le contributeur sur l'étiquette. Sauf si leur état de conservation est mauvais (fruit abîmé) auquel cas ils seront systématiquement retirés par un contributeur ou l'un des référents FrigoTroc lors d'une visite du site.

D'autres pratiques sont recommandées car elles participent à la qualité de la conservation et la traçabilité des aliments :



- Emballer les produits avant de les mettre dans le réfrigérateur



- Utiliser des boîtes pour le rangement, à la place des films plastiques ou/et l'aluminium.



- Congeler certains aliments ce qui permettra de rallonger leur temps de vie.



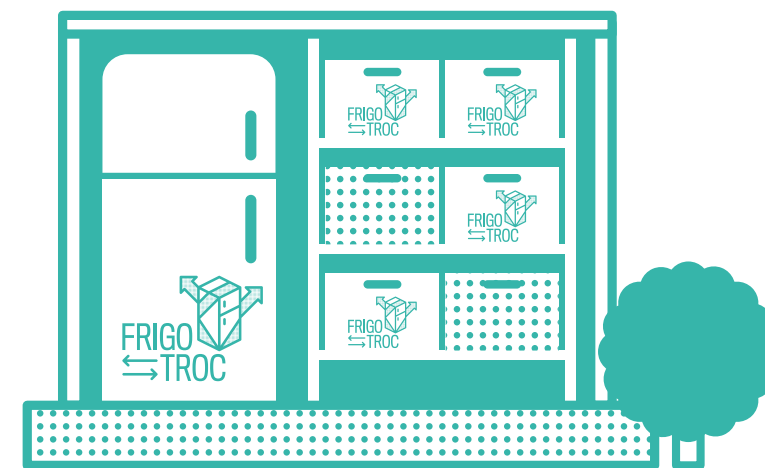
- Mettre les fruits abîmés à l'écart des autres fruits pour qu'ils ne contaminent pas les autres.

Plus généralement, le principe fondateur de FrigoTroc est de ne pas donner un aliment qu'on ne souhaiterait pas manger. Si la traçabilité est indispensable, la confiance constitue un élément important.

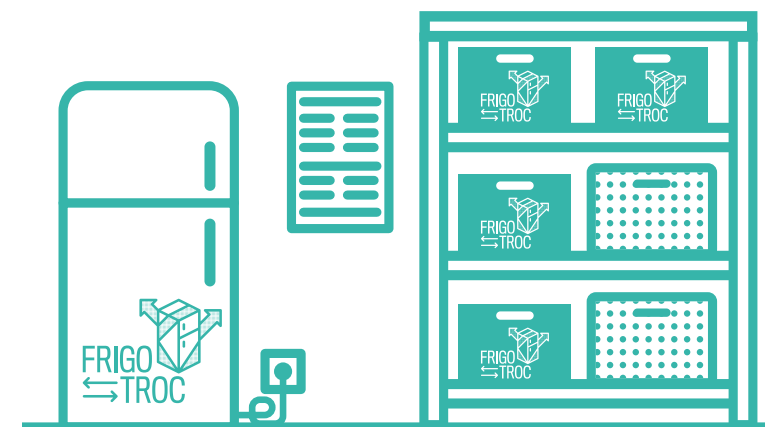
Veillez ainsi à retirer systématiquement tous les aliments qui vous paraissent en mauvais état.

LES ESPACES FRIGOTROC DE COLLECTE ET DE REDISTRIBUTION DES ALIMENTS

Ils sont de deux types :



Un garde-manger urbain en bardage bois, comprenant un réfrigérateur ainsi que des étagères de rangement. Ce garde-manger sera installé dans l'espace public et sera accessible par un système de badge très souple afin de faciliter la traçabilité des produits et la confiance de la communauté FrigoTroc.



Un frigo ou une étagère installée dans un espace privé (type Maison de Quartier, Espace Social Commun, halls d'immeuble) logotypé FrigoTroc, visible et accessible à tous.

Les deux supports de collecte s'appuieront sur une communauté de donateurs à construire et à fédérer. Cette communauté fera vivre l'espace FrigoTroc et contribuera à une bonne identification de celui-ci auprès des habitants.

C'est tout le travail de la structure qui accueille un point FrigoTroc, avec le soutien de l'association Bug. Il est important que l'espace FrigoTroc s'inscrive dans le projet de l'association ou du lieu où il est installé, et qu'il fasse l'objet d'une communication interne et externe régulière afin de maintenir une mobilisation permanente.

Un référent sera systématiquement désigné afin d'assurer le suivi et la coordination de l'espace FrigoTroc. Par ailleurs, une convention sera établie entre la structure qui installe le FrigoTroc et l'association Bug.

L'électricité alimentant les réfrigérateurs sera supportée par la structure conventionnée.

BUG peut fournir le frigo et/ou l'étagère. Le garde-manger fera l'objet d'une demande spécifique qui nécessitera un financement (coût de fabrication 2500 €).

Nous nous appuyerons sur l'entreprise solidaire *Envie 35* pour la fourniture de réfrigérateurs performants, et assurer leur maintenance dans d'excellentes conditions.

L'ENTRETIEN DE L'ESPACE FRIGOTROC

Des consignes sont à appliquer pour le bon fonctionnement de FrigoTroc et donc le nettoyage des espaces de redistribution. C'est indispensable pour maintenir un excellent niveau de qualité des denrées alimentaires échangées, en particulier pour les réfrigérateurs :



- Vider et dégivrer les réfrigérateurs trois fois/mois pour les nettoyer (prévoir une glacière pour conserver les aliments pendant le lavage)



- Les nettoyer à l'eau tiède, au savon ou au produit vaisselle



- Rincer et attendre que ça sèche



- Une fois sec, laver avec un peu d'eau de javel sur une éponge

Chaque pièce du réfrigérateur doit bien être nettoyée (grilles, porte, bac à légumes...).

La propreté extérieure du réfrigérateur et du condenseur (grille située derrière) est importante pour éviter une consommation énergétique trop importante.

Le nettoyage des joints de la porte du réfrigérateur doit être faite à l'eau claire, car les produits domestiques rendent poreux le joint.

FAITES CONNAÎTRE FRIGOTROC !

La signalétique et la communication favorisent la bonne identification des espaces de redistribution FrigoTroc et donc la confiance des utilisateurs. Des éléments graphiques récurrents permettront de progressivement créer un climat de confiance : étiquetage des aliments, autocollants...

Par ailleurs, les documents de traçabilité seront systématiquement logotypés FrigoTroc (charte, convention, étiquetage, badge...).

Pour qu'il soit utilisé régulièrement, faites connaître son existence à vos usagers, aux habitants, aux salariés, bénévoles... et à toute personne susceptible d'en parler autour d'elle. Le succès de cette aventure réside dans l'envie collective de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Idéalement, il sera établi une signalétique permettant d'indiquer les lieux où se trouvent les frigos ou étagères.

BUG met à votre disposition un kit de communication, comprenant des autocollants, une notice infographique, des flyers, des étiquettes, une affiche, des magnets... À tout moment, nous pouvons organiser un atelier de découverte et de sensibilisation au gaspillage alimentaire. Si vous avez des idées, on peut en discuter et fabriquer grâce au LabFab des supports originaux !

À proximité du point FrigoTroc, des consignes seront affichées présentant les aliments acceptés, le conditionnement des denrées, les contenants à utiliser...

AVIS AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE D'UN POINT FRIGOTROC

Le matériel FrigoTroc est fourni dans un but non-lucratif et sans aucun profit pour le fournisseur.

La mise en place et l'entretien du point FrigoTroc sont sous la responsabilité unique et entière de la structure qui l'installe. Celle-ci s'assure de son installation dans un endroit propre et sécurisé, suffisamment visible et facile d'accès.

En installant un point de collecte FrigoTroc, vous vous engagez à en faire un usage adapté en :

- en le mettant à disposition des personnes intéressées
- respectant les consignes d'entretien et de traçabilité
- le maintenant en bon état
- effectuant régulièrement un contrôle de son contenu

L'association BUG et les fournisseurs reliés à la conception du point FrigoTroc ne sont pas responsables des dommages, blessures et incidents causés par un usage inapproprié du point FrigoTroc. L'ensemble des composantes du point FrigoTroc sont fournis sans aucune garantie.

CONTACT

Association BUG
6 cours des Alliés – 35000 Rennes

www.frigotroc.fr

Pour toute question concernant l'utilisation de FrigoTroc écrire à :
frigotroc@asso-bug.org

FrigoTroc est un projet soutenu par la Ville de Rennes, Rennes Métropole, ADEME et la DRAAF.





Association BUG

6 cours des Alliés – 35000 Rennes

www.frigotroc.fr – frigotroc@asso-bug.org